

CENTRE DE FORMATION LOUISE COUVE

44/53, rue de la Commune de Paris
93300 AUBERVILLIERS

☎ : 01.48.11.49.30 / Fax : 01.48.11.49.39 / E-mail : ifsi@couve.fr



Site Internet : www.couve.fr

FORMATION INITIALE DIPLOME D'ETAT EN INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

EPREUVES DE SELECTION Rentrée de Février 2024

FPC (Formation Professionnelle Continue)

DOSSIER ADMINISTRATIF

NOM DE NAISSANCE :

PRENOM(S) :

NOM D'EPOUSE :

DATE DE NAISSANCE : _ _ / _ _ / _ _ _ _ AGE :

LIEU : DPT ou PAYS :

SEXE : F M

ADRESSE * :

.....

CODE POSTAL : _ _ _ _ LOCALITE :

☎ : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ 📞 : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

✉ E-mail : @



** Tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone doit être signalé au secrétariat (La responsabilité en incombera à l'élève).*



CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Le public concerné par cette formation est celui qui remplit les conditions pour se présenter aux épreuves d'admission, soit :

- Attester d'un exercice professionnel de 3 années minimum
- Justifier avoir cotisé sur une durée minimale de 3 ans à un régime de protection sociale à la date de la clôture des inscriptions aux épreuves de sélection

MODALITES DE SELECTION (Conformément à l'arrêté du 13 décembre 2018)

Les épreuves de sélection se composeront de :

- Une épreuve orale :

Elle porte sur l'expérience professionnelle du candidat.

D'une durée de 20 minutes, cet entretien est noté sur 20 points et s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat ainsi que son projet professionnel, ses motivations et sa capacité à valoriser son expérience professionnelle.

- Une épreuve écrite :

D'une durée totale d'une heure, l'épreuve écrite comporte deux sous épreuves et est notée sur 20 points :

- La sous épreuve de rédaction (notée sur 10 points) est axée sur le domaine sanitaire et social et peut être constituée – en tout ou partie – de réponses à des questions. Cette épreuve, d'une durée de 30 minutes, permet d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.
- La sous épreuve de calculs simples (d'une durée de 30 minutes et notée sur 10 points) permet d'apprécier les connaissances mathématiques des candidats.

Une note inférieure à 8/20 points à l'une des deux épreuves est éliminatoire et pour être admis, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 20/40 points aux épreuves.

SITUATION AVANT L'ENTREE EN FORMATION (à remplir obligatoirement)

Etes-vous inscrit(e) à Pôle Emploi : OUI NON

Si oui, depuis quelle date ? _ _ / _ _ / _ _ _ _ N° identifiant :

Percevez-vous des allocations : OUI NON

Si oui, lesquelles ? R.S.A. A.R.E. A.S.S.

Avez-vous un employeur ? OUI NON

Nom de l'établissement :

Adresse :

Avez-vous sollicité une prise en charge financière ? OUI NON

Si oui, laquelle ?

i ATTENTION : Les démarches auprès des Organismes financeurs sont à débiter dès le retrait du dossier.

CONDITIONS FINANCIERES EN CAS DE CANDIDATURE LIBRE

50 % du montant de la formation doit être acquitté dès la confirmation d'entrée en formation (***non remboursable en cas de désistement même avant l'entrée en formation***). Le solde est à régler le 1^{er} jour de votre entrée en formation.

Toute formation commencée est due dans sa totalité

**AUTORISEZ-VOUS LA PARUTION DE VOS RESULTATS
SUR LE SITE INTERNET DE L'IFSI (réponse obligatoire)**

Cochez la case correspondante

OUI NON

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Votre inscription au Centre de Formation Louise Couvé est votre 1^{er} choix.

Si vous êtes admis et que votre rang ne vous permet pas d'obtenir une place au Centre de Formation Louise Couvé, vous avez la possibilité de faire un 2^{ème} choix parmi les autres instituts du Groupement IFSI-PARIS-NORD, sous réserve d'une place disponible.

Cocher **un seul** IFSI en 2^{ème} choix :

- IFSI Théodore Simon (Neuilly-sur-Marne)
- IFSI Avicenne (Bobigny)
- IFSI CHI Robert Ballanger (Aulnay-sous-Bois)
- IFSI Jean Verdier (Bondy)
- IFSI Ville Evrard (Neuilly-sur-Marne)
- IFSI CH de Saint-Denis
- Aucun

Comment avez-vous connu le Centre de Formation Louise Couvé ?

- | | | | |
|---|---------------------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> Service Social | <input type="checkbox"/> Salon, forum | <input type="checkbox"/> Mission Locale | <input type="checkbox"/> Internet |
| <input type="checkbox"/> Pôle Emploi | <input type="checkbox"/> Relation | <input type="checkbox"/> Jeudis du CFLC | <input type="checkbox"/> Autres : |

Règlementation européenne RGPD – Règlement Général sur la Protection des Données

Conformément à la réglementation européenne en vigueur à partir du 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies vous concernant sont nécessaires à la communication, à la gestion des épreuves de sélection et/ou au suivi des apprenants. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au C.F.L.C. et à établir des statistiques pour nos différentes tutelles. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat concerné.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans ce document et atteste avoir pris connaissance des conditions et informations générales mentionnées ci-dessus.

DATE : _ _ / _ _ / 2 0 _ _

SIGNATURE :

Il est obligatoire de remplir le dossier dans sa totalité

VOTRE DOSSIER DOIT ETRE ENVOYE UNIQUEMENT PAR VOIE POSTALE ET DOIT COMPRENDRE :

- Dossier administratif rempli et signé
- 1 Photocopie de votre carte d'identité ou de votre titre de séjour (recto-verso)
- Photocopie des diplôme(s) détenu(s)
- Attestation(s) employeur(s) justifiant(s) d'une cotisation sur une durée minimale de 3 ans à un régime de protection sociale à la date de la clôture des inscriptions aux épreuves de sélection et attestations de formation continue
- 4 enveloppes (format 11 x 22) timbrées à 2,86 € (ou 2 timbres rouges) chacune portant votre nom et votre adresse au-devant de l'enveloppe (En cas de changement d'adresse, fournir de nouvelles enveloppes timbrées)
- 1 enveloppes (format 22,9 x 32,4) timbrées à 5,72 € (ou 4 timbres rouges) portant votre nom et votre adresse au-devant de l'enveloppe (En cas de changement d'adresse, fournir de nouvelles enveloppes timbrées)
- 1 photo d'identité récente (avec votre nom inscrit au dos) **agrafée sur le dossier administratif**
- 1 Curriculum Vitae **actualisé**
- Lettre de motivation
- 1 Chèque bancaire ou postal acquittant les frais d'inscription, agrafé à l'intérieur du dossier :
***90 € à l'ordre du C.F.L.C. (les mandats ne sont pas acceptés)**

(*non remboursable en cas de désistement ou de refus du dossier ou d'échec du candidat)

***i* ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RENVOYE.**
L'INSCRIPTION AU CONCOURS SERA EFFECTIVE A RECEPTION D'UN DOSSIER COMPLET.

CLÔTURE DU DEPOT DES DOSSIERS :	<u>LE 27 JANVIER 2023</u> <u>(Cachet de la poste faisant foi)</u>
EPREUVE ECRITE :	<u>LE 8 MARS 2023 DE 13h30 à 14h30</u>
EPREUVE ORALE :	<u>DU 6 FEVRIER 2023 AU 10 MARS 2023</u>
AFFICHAGE DES RESULTATS :	<u>LE 13 AVRIL 2023 A 14h00</u>
RENTREE EN FORMATION :	<u>LE 5 FEVRIER 2024</u>